

# Com' Baudres

N°4 - juin 2022

## Le mot du maire

Chers Balderiennes et Balderiens,

Après deux années difficiles, la vie associative reprend son cours dans notre commune.

Cette année, le conseil municipal a décidé d'innover. Notre souhait est d'instituer une date pour une grande fête locale, c'est pourquoi, le feu d'artifice sera tiré le 4 juin, jour de la brocante semi-nocturne. A midi, nous vous offrons le verre de l'amitié.

La monopolisation de la salle des fêtes par l'école modifie le lieu de certaines manifestations (repas des aînés, cérémonie des vœux etc. ...). En effet les travaux de l'école commencent avant la fin de l'année scolaire.

L'importance des travaux et les contraintes budgétaires ne permettent pas la remise en eau de l'étang en 2022.

Gérante du multiservices, Lili a annoncé son départ, le 28 août. Nous recherchons activement un repreneur.

Au plaisir de vous rencontrer samedi

Bonne lecture et bel été à tous !

Bruno LESSAULT



Horaires ouverture de la mairie				
Lundi	Mardi	Mercredi	Judi	Vendredi
9 h 00 - 12 h 30	8 h 30 - 12 h 00	8 h 00 - 12 h 00	8 h 30 - 12 h 00	8 h 30 - 12 h 00
13 h 00 - 16 h 30	13 h 30 - 18 h	Fermé	13 h 30 - 18 h	13 h 30 - 18 h
Sonia MENARD	Caroline OVIDE	Caroline OVIDE	Caroline OVIDE	Caroline OVIDE

Conception et impression : Mairie

29 rue de la Mairie 36110 Baudres

Tel 02 54 40 82 11 Fax : 02 54 40 87 71

Mail : mairie-de-baudres@wanadoo.fr

IPNS - Ne pas jeter sur la voie publique

# COMMUNICATION

## Le 4<sup>ème</sup> bulletin municipal

Le bulletin complète les informations disponibles sur le site. Il est préparé par la commission communale d'information qui demeure disponible tant pour accueillir les remarques et suggestions que pour insérer des articles. N'hésitez pas à nous contacter à la mairie !

Les rubriques maintenant classiques *Communication* (p. 2), *Manifestations* (p. 3-5), *La parole à* (p. 6-8), *Travaux* (p. 9-12), *Fleurissement et aménagement des espaces* (p. 13-15), *Infos pour les petits et les grands* (p. 16-19) sont complétées par *Quelques mots d'histoire* (p. 20) auxquelles s'ajoute la fiche consentement RGPD p. 21.

## Actualité du site internet

Le *Site Internet* pour la commune de Baudres est accessible depuis le 18 janvier 2021 en se connectant à l'adresse suivante : « *commune-de-baudres.fr* ». La fréquentation des internautes varie entre 78 et 202 selon les mois. Ce sont les pages *Actualités*, *Conseil municipal* et *Vivre à Baudres* qui remportent le plus de succès.

## Et toujours Panneau-Pocket

Le système d'informations et d'alertes, à destination des habitants, financé par la commune, est très apprécié. Recherchez *PanneauPocket* sur AppStore ou PlayStore, téléchargez puis ouvrez l'application *PanneauPocket*, désignez la commune de Baudres en favori. Actuellement il y a 199 smartphones ou tablettes qui possèdent Baudres dans leurs favoris (cela représente environ 95 % des foyers de la commune).

Total des consultations sur la période 1260 lectures !

## Et bien sur Le panneau d'affichage sur le mur extérieur de la mairie

Toutes les informations relatives à la vie municipale sont affichées dès leur parution.



## Vos démarches suite à l'adressage

Chaque habitation sur l'ensemble du territoire communal est maintenant numérotée. Les employés communaux, Alexandre et Sébastien, ont remis un courtier à chaque habitant. Les plaques ont été mises en place. Pour les habitants absents, elle a été posée en limite de la voie publique. Quelques plaques n'ont pu être installées, faute de support. Dans ce cas, elles sont à disposition à la mairie.

Une attestation de modification d'adresse était jointe au courtier afin de permettre la transmission de cette information aux différents organismes : employeur, caisses de retraite, caisses de sécurité sociale, caisses d'assurances, caisses d'allocations familiales, téléphonie, fournisseur d'électricité... En cas d'absence de boîte aux lettres, le courtier n'a pu être déposé. Il est également à disposition à la mairie.

La mairie de Baudres informe les prestataires suivants : La Poste, service des eaux, ordures ménagères, cadastre, centre des impôts, pompiers.



# MANIFESTATIONS

## Le Téléthon 2021

L'organisation du téléthon par le collectif des associations et bénévoles de la commune de Baudres a permis de collecter la somme de 844,50 €, reversée intégralement à l'AFM Téléthon.

Cet argent est issu, d'une part de la vente de bougies et décorations de Noël à la salle des fêtes le vendredi 3 décembre 2021 et d'autre part des dons déposés par les habitants dans l'urne mise à disposition à la mairie du 29 novembre au 7 décembre 2021.

## Le 11 décembre 2021 fête de la Sainte Barbe à Baudres



Nadine Bellurot, Conseillère départementale de l'Indre et Sénatrice de l'Indre a participé à la Sainte Barbe, à Baudres. Elle a pris part au défilé, déposé une gerbe au monument aux morts ainsi qu'au cimetière. Lors du rassemblement à la salle des fêtes, elle a dit tout son attachement au corps des sapeurs pompiers, précisé les moments importants de l'histoire des pompiers baldériens. Elle a remis différentes décorations aux récipiendaires : Alexandre GANDY, Christophe CHIBOUT et Dylan PIERRE.

Cette manifestation s'est terminée par un moment convivial avec le pot de l'amitié.



## *Distribution des colis pour les aînés*

Les colis ont été distribués mardi 21 et mercredi 22 décembre 2021 à toutes les personnes qui n'ont pu assister au repas festif du dimanche 28 novembre à la salle des fêtes. Nos aînés résidant en EHPAD ont également reçu un colis ainsi qu'un exemplaire du bulletin municipal.

Le repas 2022 aura lieu au restaurant, la salle des fêtes étant mobilisée pour l'école pendant les travaux.

## *La ronde des crèches de la paroisse St Sylvain*

Comme chaque année, les paroissiens de Baudres se sont organisés pour participer à la ronde des crèches proposée par la paroisse Saint Sylvain de Levroux. A cette occasion, l'église de Baudres a été ouverte chaque jour, du 18 décembre 2021 au mardi 4 janvier 2022, permettant à tous ceux qui le souhaitent de découvrir les crèches des différents clochers.



## *Distribution des récompenses des participants aux concours départemental et communal des maisons fleuries*

Les 14 participants au concours départemental ont reçu une orchidée et un plant de pivoine. Les 4 inscrits au concours communal ont également été destinataires d'une orchidée. Cette année encore, nous n'avons pas pu nous réunir pour la traditionnelle cérémonie des vœux, occasion sympathique de remercier et récompenser les contributeurs au fleurissement pour le plaisir de tous.

## *Baudres se mobilise pour l'Ukraine*

Judi 3 mars 2022, en écho à l'appel de l'Association des maires de France et de la Protection Civile, à la solidarité nationale pour soutenir la population ukrainienne, plusieurs habitants de la commune se sont retrouvés pour rappeler leur attachement à la Charte des Nations Unies adoptée au lendemain de la seconde guerre mondiale. La population s'est mobilisée apportant des produits d'hygiène pour les adultes et les bébés.

Lundi 14 mars une première livraison a été effectuée à Levroux, puis une seconde le 22 mars. Tous les dons ont ensuite été acheminés à Châteaurox et intégrés aux convois humanitaires en direction de l'Ukraine.

Merci à tous les donateurs !



## *Les récompenses pour les jeunes diplômés collégiens et lycéens*

Cette année, de nouveau, 4 jeunes diplômés en 2021 ayant obtenu le brevet ou le baccalauréat avec mention, ont été invités à se présenter en mairie avec la copie de leur diplôme afin de recevoir leur récompense. Un bon d'achat dans un magasin retenu par le conseil municipal leur sera remis. Toutes nos félicitations aux heureux lauréats !



## Commemoration du 77<sup>ème</sup> anniversaire de la victoire du 8 mai 1945

Porte-drapeaux, pompiers, président de la section de l'Union Nationale des Combattants, représentant du Souvenir Français, René Brossard, Bruno Lessaut, Maire, adjointes, conseillers municipaux et habitants se sont donnés rendez-vous à la mairie à 10 h 45, ont formé le cortège et se sont dirigés vers le monument aux morts de notre commune.



« Chaque année, avec fidélité, avec reconnaissance, la Nation porte son regard et son affection en direction de celles et ceux qui sont morts pour elle, vers celles et ceux qui ont combattu avec abnégation et qui ont contribué à abattre le fleau nazi (Ministère des Armées 2022) ».

Cette année l'appel aux morts a été préparé par les enfants de la commune qui ont eu la responsabilité, chacun de lire les noms inscrits sur le monument. La plaque comportant 3 noms, fixée sur le monument et retrouvée cassée, va être remplacée. Les noms de trois défunts, déclarés *Morts pour la France*, ont été cités par les enfants et seront prochainement ajoutés sur la nouvelle plaque.



La loi 2012-273 du 28 février 2012, parue au journal officiel le 29 février, précise les conditions d'inscription sur un monument aux morts.

L'acte de décès de la personne doit porter obligatoirement la mention *Mort pour la France*.

L'inscription du nom du défunt déclaré *Mort pour la France*, sur un monument aux morts est obligatoire.

Elle peut être réalisée sur le monument aux morts de sa commune de naissance ou de la commune de son

dernier domicile ou les deux car la loi n'a ni prévu ni interdit la double inscription.

Il doit y avoir un lien direct entre le défunt et la commune.

L'inscription peut être demandée au(x) maire(s) : par la famille, ou les autorités militaires, ou les élus nationaux ou locaux, ou l'ONACVG ou une association patriotique.

En ce qui concerne la commune de Baudres, c'est l'association *Le Souvenir Français* qui a demandé l'inscription de : LAMOTE Eugène (domicilié à Baudres), MANCBAU Joseph et PINAULT Pierre, nés Baudres. La mairie de Baudres est en possession des documents justificatifs.



Un temps de recueillement a eu lieu au cimetière suivi par un temps de prière proposé à l'église.

Un pot de l'amitié a clôturé cette cérémonie pour le plaisir de tous.



# LA PAROLE A ...

## Le club de gym

Sous la présidence de Marie-Claude Argy, le club de gym a organisé son assemblée générale le vendredi 25 mars 2022 durant laquelle les bilans d'activité et financier ont été dressés. Le club de gym de Baudres propose des cours **chaque mercredi hors vacances scolaires, de 19h00 à 20h00, à la salle des associations** (4,20 € la séance et 33,82 € la licence pour l'année).



## La bibliothèque

La bibliothèque de Baudres est ouverte depuis le 23 janvier 2021 dans les locaux de la Maison des Associations, 2 rue de la Garenne. Le prêt est gratuit. Elle fonctionne sous l'égide de l'Association d'Animations de Baudres. Madame Patricia CASSIAU étant momentanément indisponible, Madame Maryvonne BOUQUIN assure la permanence chaque samedi de 10 h à 12 h ; des volontaires complètent cette permanence en cas de nécessité. Une petite vingtaine de lecteurs fréquente régulièrement la bibliothèque. Un atelier de lecture pour jeunes enfants est en réflexion. Le fond est en constante augmentation (plus de 1000 ouvrages) grâce aux dons des particuliers et d'une médiathèque de Créteil qui renouvelle son propre fond. De nouvelles étagères ont été acquises pour le rangement des livres. Le stock est constitué essentiellement de romans récents et d'ouvrages pour les enfants et adolescents.

N'hésitez pas à venir sur place pour découvrir ce beau potentiel de lecture !



Le club de *Gym et Loisirs* a organisé sa soirée *Choucroute dansante*, animée par Cyril'music, le samedi 26 février 2022 à la salle des fêtes de Baudres. 71 personnes ont participé à la soirée et 22 baladériens ont acheté le repas à déguster chez eux. L'ambiance conviviale était au rendez-vous ! Comme avant la crise sanitaire ! D'autres festivités seront programmées.



## *La choucroute dansante*

## *La représentation théâtrale de l'association des anciens élèves de Baudres*

A l'initiative de l'amicale des anciens élèves de Baudres, une soirée théâtrale a été organisée à la salle des fêtes, le samedi 1<sup>er</sup> avril 2022. Le public a pris place à 21h. Au programme, une pièce de théâtre (comédie en 2 actes) intitulée *Et surtout pour le pire !* a été jouée par les Val'Dingos.

Bonne humeur, rires et applaudissements étaient au rendez-vous. Un entr'acte a permis aux spectateurs de déguster des gâteaux et de prendre un verre. Le tirage de la tombola avec remise de lots a clôturé la soirée. Les spectateurs ont pu échanger sur la pièce de théâtre autour d'un verre avant de se quitter.

## *Les activités du Club Joie de Vivre*

L'association Familles Rurales a tenu son assemblée générale le vendredi 8 avril sous la présidence de Denise Brossard. Après avoir dressé le bilan de l'année 2021, il a été décidé de reprendre les activités du Club de Joie de Vivre (belote et jeux divers) le mercredi 20 avril 2022 et de les poursuivre le 3<sup>e</sup> mercredi de chaque mois, de 14h à 18h à la salle des ASSOCIATIONS y compris durant l'été les 20 juillet et 17 août 2022.

Toute personne est invitée à participer aux activités de juillet et août pour faire connaissance avec l'association.

N'hésitez pas à contacter la présidente : tél. [02.54.40.82.10](tel:02.54.40.82.10).







## *L'association des animations de Baudres*

L'association des animations de Baudres, créée le 24 juillet 2017, après la dissolution du comité des fêtes, a reconduit son bureau lors de l'assemblée générale qui s'est tenue le 15 avril 2022.

L'association organise de nouveau cette année, après une période difficile, sa **fête annuelle**,

**le samedi 4 juin 2022.**

Ce sera l'année de l'innovation !

La **brocante** se fera en semi nocturne à partir de 17 h 30, rue des Tilleuls. Des **plateaux repas** et une **buvette** seront à disposition tout au long de la soirée.

Pour les enfants, une **retraite aux flambeaux** partira de la **rue des Tilleuls** jusqu'au lieu dit **Les Combes** pour assister à un magnifique **feu d'artifices** offert par la municipalité.

Un **pot de l'amitié** sera offert, par la municipalité, à tous les habitants de la commune de Baudres, **samedi 4 juin à 12 h devant la salle des fêtes.**

## *Club des jeunes à Baudres*

Un **club de jeunes de Baudres** va être constitué à l'initiative de certains d'entre eux, sous la responsabilité de la municipalité. La salle dite des jeunes, rénovée dans les locaux de la maison des associations leur est dédiée. Tous les jeunes baldaïens et baldaïennes intéressés sont invités à se présenter à la mairie. Différents moments de rencontre permettront de définir avec eux le cadre des activités.





# Les travaux en cours ou achevés



## Fabrication et pose du portail de l'extension du cimetière

La fabrication du portail en régie, par Sébastien et Alexandre, a été finalisée fin 2021 comme annoncé dans le précédent numéro du journal. Le portail a été mis en place. C'était la dernière étape des travaux d'extension du cimetière. Des arbustes ont été replantés délimitant ainsi les abords du cimetière. Des bancs fabriqués en régie à partir de matériaux de récupération y seront prochainement installés.

## Alternative à l'utilisation des produits phytosanitaires

La charte d'engagement, *zéro pesticide*, signée par la commune de Baudres le 14 décembre 2016, a profondément transformé l'entretien des différents espaces publics de notre commune, principalement, parterres, voirie, cimetière. L'objectif est donc un **désherbage alternatif** intensif sans herbicides chimiques. Ces méthodes protègent l'environnement et la santé de tous. Cependant ce choix a pour conséquence un travail considérable de désherbage et d'entretien qui s'ajoute aux activités des deux employés municipaux.

## Fabrication et mise en place d'un portail grillagé pour l'aération de l'église

Une structure grillagée a été fabriquée en régie, par Sébastien et Alexandre, et installée devant le grand portail de l'église. Dès que le temps le permet, la porte principale sera ouverte et l'église pourra bénéficier d'aération et d'ensoleillement au grand bénéfice de la structure qui souffre d'une forte humidité.





## Lancement du grand projet de rénovation de l'école, la cantine et la garderie

Les travaux de rénovation sont programmés avant la fin de l'année scolaire 2021-2022. L'école devait donc être vidée rapidement. La période des vacances scolaires d'avril a été choisie afin de ne pas perturber son fonctionnement. Tout devait être fait pour que les enfants, leur maître et les intervenants puissent s'installer dans leurs locaux provisoires, à la salle des fêtes, le lundi 25 avril 2022.

Les subventions sont en cours d'attribution. Après le processus relatif aux marchés publics, les entreprises ont été choisies par la commission d'appel d'offres et validées par le conseil municipal du 17 mai. Cette opération a été largement anticipée mais le grand jour fut le 11 avril 2022, premier jour des vacances de Printemps. Voici quelques photos du déménagement et de l'aménagement dans la salle des fêtes. Les travaux de l'école vont débuter fin juin 2022.





## Des enfants bien installés

Grâce au travail des agents communaux, Sébastien, Alexandre, Mélanie, Corinne, de Jean-Baptiste et Marie-Charlotte, professeurs des écoles, avec Marie-Thérèse, les enfants ont fait leur rentrée de printemps, dans des locaux bien aménagés. Félicitations à tous et bon travail !



Les tables des ateliers

Le coin regroupement

La salle de classe



Le coin cuisine et le coin poupées

Le coin bibliothèque

Le coin informatique



Les porte-manteaux

L'espace sieste

L'espace motricité



Les toilettes

La garderie

La cantine

## Toiture de la salle des fêtes

Comme annoncé dans la précédente édition, la toiture de la petite salle de la salle des fêtes est en très mauvais état avec un affaïssissement de la poutre maîtresse et des fuites d'eau en cas de pluie. L'entreprise Maye a été choisie. Les travaux se dérouleront pendant les vacances scolaires afin que les enfants puissent bénéficier de locaux sécurisés, à la rentrée de septembre.

## Parc photovoltaïque Un projet écologique pour l'écologie

Le projet solaire de Baudres se construit en partenariat avec EDF énergies renouvelables (spécialiste dans ce domaine, acteur français de premier plan filiale à 100 % d'EDF) après un vote à l'unanimité du conseil municipal.

L'objectif est de produire l'équivalent de la consommation électrique annuelle moyenne pour 25 000 habitants, évitant la production de 31 700 tonnes de CO<sub>2</sub> chaque année.

Il s'agit d'un projet communal sur des terrains communaux dont les bénéficiaires financiers iront aux habitants de la commune permettant des travaux tels que l'assainissement collectif. De mars 2021 à décembre 2021, l'inventaire écologique a été réalisé et l'étude d'impact environnemental a été rédigée. Une zone d'exclusion est délimitée. Elle concerne l'étang des Princes, l'aire de repos, la plantation de haies arbustives pour les rivières et le long la route départementale. Toutes les zones à fort enjeux écologique tant pour la flore que pour la préservation des zones humides, ainsi qu'une zone boisée centrale seront préservées. En octobre 2021, Le Service d'Incendie et de Secours de l'Indre a produit ses préconisations. En novembre 2021, a eu lieu la rencontre avec les éleveurs ovins pour la présentation de l'avancement du projet.

En février 2022, une lettre d'information a été distribuée dans les boîtes aux lettres des habitants, leur permettant de prendre connaissance de l'avancement du projet ainsi que des modalités d'organisation de la réunion publique. Le vendredi 4 février 2022 était réservé aux 4 rivières du parc, et le samedi 5 février 2022 de 9 h à 13 h 30, à la salle des associations, ont été reçues toutes les personnes qui le souhaitaient sur des créneaux de 30 minutes suite à une inscription préalable en mairie.

## L'étang des princes

La vidange de l'étang entre le 4 et le 10 novembre dernier a permis de mesurer l'étendue des dommages au niveau de la berge et des berges. Les travaux de consolidation sont très importants mais nécessaires pour éviter de les répéter à intervalles rapprochés. Les devis sont en conséquence. Ainsi le conseil municipal a décidé de reporter ceux-ci. L'étang restera donc à sec pour cette saison au grand regret de tous.





# Fleurissement et aménagement des espaces

## Baudres, village labellisé 3 fleurs

Le jury régional des Villes et Villages Fleuris, a visité la commune de Baudres, dans le cadre du maintien du label 3 fleurs, le 25 août 2021. Les échanges étaient riches. Les efforts importants des employés communaux, la volonté des élus de poursuivre les efforts engagés depuis 1988 pour rendre notre village accueillant et agréable à vivre ont été récompensés par le maintien de ce label.

L'an passé trois espaces ont été transformés et identifiés.

### L'espace du Vieux Tillon



### L'espace Saveurs et Odeurs



### L'espace des trois cloches





Cette année, deux espaces ont été renouvelés.

**L'espace Sologne** qui accueille des plantes dites de terre de bruyère avec des hortensias macrophyla, des pieris, des azalées, des rhododendrons et des bruyères. La terre de cet espace a été renouvelée afin d'accueillir dans les meilleures conditions ces nouvelles cultures.



**L'espace Palette de couleurs** regroupant rosiers blancs et roses, tiges et pleureur associés à des plants de lavande.



## *La participation de la commune au concours des ponts fleuris*

L'an passé, le jury départemental des Maisons Fleuries a préconisé à la commune de participer au concours départemental des ponts fleuris en raison du beau fleurissement des ponts de notre commune. L'équipe municipale s'est engagée dans ce processus, saisissant l'opportunité d'un développement original du fleurissement.

**L'espace du lavoir** est en cours de création, rue du lavoir au niveau du pont du Nîchat.







### *Le concours de maisons fleuries*

Les habitants sont nombreux à fleurir leur maison, pour leur plaisir et pour celui des marcheurs et randonneurs qui passent, à pied, à cheval ou en vélo devant leur maison.

Cette année, comme l'an passé, les habitants de la commune peuvent s'inscrire au **concours communal** ou au **concours départemental**. Nous les y invitons chaleureusement ! Il n'y a pas de petit ou de grand fleurissement ; chaque fleur ou arbuste contribue à faire de Baudres un cadre de vie agréable pour l'attractivité de notre village. Comme cela a déjà été dit, le fleurissement de chacun est une participation au bien vivre commun. Chaque inscrit bénéficie d'une récompense offerte par la municipalité, à l'occasion de la nouvelle année.

*Le verger communal* situé derrière la salle des fêtes est maintenant une réalité. Les habitants et les associations ont répondu présents à l'invitation. Alexandre et Sébastien ont planté 10 arbres le 17 mars 2022. Un très grand merci à Michel et Claudette Chauvin, Jeanick et Yvette Pierre, Claude et Marie-Claude Roy. L'an prochain, les habitants de la commune pourront de nouveau contacter la mairie afin de diversifier et enrichir cet espace commun.

<i>Salle des fêtes</i>	
<i>Haut</i>	<i>Bas</i>
✕ Cerisier	✕ Cerisier
✕ Nectarine	✕ Pêcher
✕ Pêcher	✕ Pêcher
✕ Pêcher	✕ Pêcher
✕ Pêcher	✕ Pêcher
✕ Mirabellier	✕ Cerisier



## Le recensement 2022

Mélanie Chouan a été nommée agent recenseur, Sonia Ménard, coordonnatrice et Française Limoges, 1<sup>ère</sup> adjointe, coordonnatrice adjointe du dispositif. En effet en raison de la pandémie, ce recensement a été repoussé d'un an. Après une reconnaissance du terrain, le 20 et 21 janvier 2022, les formulaires d'explication informant les administrés des différentes manières de se recenser, ont été distribués dans toutes les boîtes aux lettres de la commune.

A partir de cette date, la collecte a pu débuter en privilégiant les réponses par internet. Environ 80 % des habitants ont répondu par ce biais. Les personnes ne pouvant accéder à ce service ont été accueillies sur rendez-vous à la mairie les lundis et jeudis par les délégués.

Au terme de la campagne, avec un travail de suivi et d'accompagnement mené par les 3 personnes engagées dans cette collecte, le 21 février 2022, 100 % des habitants ont été recensés.

Nous attendons les résultats officiels mais constatons que le nombre d'habitants est en baisse par rapport au dernier recensement, il y a 6 ans. Environ 1/3 environ de résidences balnéaires sont secondaires ou vacantes.

## LE MULTISERVICES CHEZ LILI

A Baudres, un commerce de proximité a été construit en 2009 au 25, rue de la mairie par la commune de communes de Levroux.

L'activité de ce commerce propose : alimentation générale (épicerie, dépôt de pain), petite restauration (sandwich, croque-monsieur, salades, réchauffage de produits prêts), bar, journaux, jeux à gratter, dépôt de pressing, dépôt de gaz et relais poste.

Un logement d'habitation, mitoyen au commerce, permet l'hébergement du gérant.

Cet établissement, bien connu sous la dénomination multiservices « Chez Lili » était tenu par Lili, gérante depuis août 2016. Pour des raisons personnelles, Lili a souhaité s'investir dans un autre domaine et a annoncé son départ pour le 28 août 2022.

La municipalité de Baudres, tout comme les habitants de la commune souhaitent voir leur unique commerce de proximité fonctionner, apporter les services et animer ce lieu de vie dans le bourg.

Pour cela, la commune de communes cherche un repreneur.

Pour tout renseignement complémentaire, s'adresser à la mairie de Baudres et/ou à la commune de communes de Levroux.



## *Les élections présidentielles à Baudres*

La salle des fêtes étant occupée par l'école, donc indisponible, les élections présidentielles se sont déroulées les 10 et 24 avril 2022, dans les locaux de la cantine de 8 h à 19 h. Le choix de ce lieu a été fait pour garantir un grand espace plus favorable à la mise en place d'un sens de circulation des électeurs et une meilleure ventilation en raison des conditions sanitaires.

Les électeurs sont venus nombreux exprimer leur choix.

Au 1<sup>er</sup> tour, 365 personnes inscrites sur les listes électorales, 292 votants et 73 abstentions, exprimés 286, votes blancs 4, votes nuls 2. Le Pen 107 voix, Macron 72, Mélenchon 27, Pécresse 21, Roussel 17, Zemmour 12, Lassalle 10, Arthaud 8, Dupont-Aignan 4, Jadot 3, Poutou 3, Hidalgo 2,

Au second tour, il y a eu 291 votants soit 79, 29 % des inscrits, 18 bulletins blancs (6,19 %), 262 suffrages exprimés (71,39 %). Marine Le Pen a obtenu 150 voix soit 57, 25 % et Emmanuel Macron 112 soit 42, 74 %.



## *Les élections législatives auront lieu*

*les 12 et 19 juin 2022*

*à la mairie, salle du conseil*

*le bureau de vote est ouvert de 8 h à 18 h.*





## Téléassistance : Présence verte

Toute personne souhaitant obtenir une installation de téléassistance, plus connue sous le nom de *Présence verte* quel que soit le motif, peut y prétendre.

Un conseiller de l'agence *Présence Verte Indre*, située à Châteauroux, se tient à votre disposition pour tout renseignement et, si vous souhaitez souscrire un contrat, s'occupe de tout : souscription de contrat, installation, mise en service des solutions choisies, mise à disposition du matériel, maintenance technique, remplacement en cas de défaillance, formation du réseau de proches à prévenir en cas de besoin, réponse à l'évolution des besoins de l'abonné. Les frais d'installation et la constitution du dossier d'un montant de 25 € sont pris en charge par la mairie. L'abonnement est sans engagement. Il est suspendu en cas d'hospitalisation, sa résiliation est gratuite. L'abonnement est mensuel et 2 formules existent :

1<sup>ère</sup> formule : appareil et médaillon au poignet : 25,90 €

2<sup>ème</sup> formule : appareil et médaillon avec détecteur de chute, autour du cou : 30,90 €

**La prise en charge financière** varie suivant les revenus imposables ou non imposables. Si le bénéficiaire est non imposable : contacter la caisse de retraite principale pour constituer un dossier d'aide financière. Les aides sont versées directement à l'abonné auxquelles s'ajoute un crédit d'impôt de 50%. Si le bénéficiaire est imposable, il ne peut bénéficier d'aides financières mais a droit à la réduction de 50 % au niveau des impôts. **La mise en relation** est assurée par un plateau de téléassistance. **Coordonnées** de l'Association Présence Verte de l'Indre : 02.54.29.45.42 ; horaires d'ouverture : lundi, mardi, mercredi, jeudi : de 9h à 12h et de 13h30 à 17h et vendredi : de 9h à 12h et de 13h30 à 16h. L'association *présence verte* est située rue de Mousseaux à Châteauroux dans les locaux de la M.S.A

## Transports en commun : le mini bus REMI

Si vous n'avez pas de moyen de locomotion (pas ou pas encore le permis, pas de véhicule) et vous souhaitez vous rendre au lycée, au CFA, chez le médecin, le pharmacien, au cabinet d'infirmiers, ou tout simplement faire quelques courses, des moyens de locomotion existent avec le minibus REMI.

Un service **régulier** est proposé aux jours et heures suivants : lundi : départ de Baudres à 6h30 et du mardi au vendredi à 6h40.

Mais aussi, il est possible de déplacer sur réservation : du lundi au samedi : arrivée à Châteauroux à 8h30 pour un départ à 7h30. Du lundi au samedi : arrivée à Châteauroux à 14h15 pour un départ à 13h15.

Le mini bus, sur réservation permet aussi conduire les personnes de Baudres à Levroux ou de Baudres à Vieu-sur-Nahon. Quel que soit le trajet, le coût est fixé à 3 € ou 1,50 € avec abonnement.





## Offres d'emploi : aides à domicile

Les associations (ADMIR, ASMAD, Familles Rurales) recrutent des personnes, femmes ou hommes, pour exercer la fonction d'aide à domicile.

Pour exercer ce métier, des formations et des aides existent, pour l'obtention du permis de conduire (indispensable pour exercer ce métier) sont proposées par le Conseil Régional.

Une formation Bac Pro Services Aux Personnes et Aux Territoires (SAPAT) par alternance va ouvrir en septembre 2022 dans les locaux du Centre de Formation d'Apprentis (C.F.A.) Agricole de Châteauroux.

## Règlement Général sur la Protection des Données

Dans le Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD) entré en application le 25 mai 2018, les collectivités ont obligation de prendre en compte les exigences de protection des données personnelles contenues dans les différents dossiers, fichiers, listes, support informatique ou papiers détenus en mairie et leur traitement. M. KAZE, délégué à la Protection des Données (DPD) du Syndicat du Pays de Valençay, a été désigné comme interlocuteur. Des élus l'ont rencontré pour la première fois le 27 mars 2021 afin d'établir un diagnostic. Une deuxième entrevue va avoir lieu pour évaluer l'état d'avancement de la mise en conformité de ce dossier.

Lors de cet entretien, une **fiche** intitulée **Consentement RGPD** a été élaborée : elle permettra à la mairie, avec votre accord, de vous inscrire sur une liste destinée à vous contacter en cas d'urgence (canicule, pandémie, etc.), les manifestations communales etc..

Vous la trouverez en dernière page de ce Com' Baudres n°4. Merci de compléter, dater, signer et détacher ce formulaire pour le remettre, rapidement, à la mairie de Baudres.

## Le 22<sup>ème</sup> tour du Boischaud-Champagne-Brenne



Venant de Moulins-sur-Céphons, les coureurs passent à Baudres le **samedi 11 juin 2022**, et se dirigent vers Rouvres-les-Bois en empruntant les voies suivantes la D34a (Laleuf, La Moinerie, La Marnière), la D 34 (Boisseiloup), les voies communales (Le Moulin de Treez, Godéchoux, La Jambromnière, Les Chezeaux, La Garenne), la D 23a (rue de la Source), la D 34 (rue de la Mairie, La Gravette, Le Haut Plessis, La Verrière). La caravane passe entre 14 h 22 et 14 h 37 et les cyclistes entre 15 h 12 et 15 h 37.

## La distribution du courrier

A compter du mois de mai, un facteur est affecté sur notre commune. Il s'agit de Monsieur NONNET Geoffrey qui assure déjà les tournées.





# QUELQUES MOTS D'HISTOIRE

Il existe deux Baudres en France, Baudre dans la Manche et Baudres dans l'Indre. Le nom de la localité est attesté sous la forme *Baudra* en 1221. Plusieurs hypothèses sont retenues concernant ce toponyme. Pour Dauzat, le nom de la localité est issu d'une racine pré-latine *baudr-*, « boue » qui a le sens de terrain boueux. Pour Bourdy, le mot vient de *baudrus*, *baudrier* en français moderne, lanières de cuir ou large bande de cuir supportant l'épée. Pour l'auteur, cela peut laisser supposer que les habitants travaillaient le cuir.

La petite paroisse Saint-Sulpice de Balzème (mentionnée en 1223), siège d'un prieuré relevant de l'abbaye de Déols, non loin de Baudres tenait lieu de commune. Elle a été rattachée à Baudres en 1819.

Le village de Baudres, d'une superficie de 27,4 km<sup>2</sup>, est situé dans le nord du département de l'Indre. L'altitude varie de 110 m à 206 m dessinant une campagne vallonnée. De très nombreux écarts sont le résultat d'un habitat semi-dispersé. Leur nom témoigne de l'histoire locale. Nous reviendrons au fil des parutions prochaines sur l'histoire de chacun des lieux-dits. Tous les habitants qui souhaitent contribuer à la diffusion de cette mémoire locale avec des photos ou des témoignages sont invités à se faire connaître auprès de la mairie.



Bourdy, Christian, *Il était une fois ... Les lieux dits*, Le Grand Pressigny, Association Géohistorique sur le Patrimoine, 2017.

Dauzat, Albert et Rostaing, Charles, *Dictionnaire étymologique des noms de lieux en France*, Paris, Larousse, 1963.

<https://www.atilf.fr/ressources/tlfi/>

[https://fr.wikipedia.org/wiki/Baudres#Hameaux\\_et\\_lieux-dits](https://fr.wikipedia.org/wiki/Baudres#Hameaux_et_lieux-dits)